

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 1^{er} décembre 2020 :

- RCA20-08-6 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2020;
- RCA20-08-5 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SDC La Zone Décarie Nord et visant à décréter les cotisations pour l'année 2020;
- RCA21-08-1 sur les tarifs.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Fait à Montréal, le 2 décembre 2020

Benoit Turenne, LL.B.
Secrétaire d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is given that the following by-laws have been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of December 1st, 2020:

- RCA20-08-6 on the tax relative to services included in 2020's fiscal year;
- RCA20-08-5 to approve the budget of *SDC La Zone Décarie Nord* and to define the contributions for 2020;
- RCA21-08-1 on fees.

Notice is also given that these by-laws are filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person.

Montreal, December 2, 2020

Benoit Turenne, LL.B.
Secretary of the Borough Council